



**Social Sciences in question:
The leading epistemological and methodological controversies of our time**

Compte-rendu de la dix-septième séance du séminaire CEE-CERI

Les sciences sociales en question :

Controverses épistémologiques et méthodologiques

Clandestinité et révolution en Egypte : enquêter sur les Frères musulmans

25 mars 2014

Samy Cohen (Sciences Po, CERI) introduit la séance du séminaire, qui porte sur les conditions d'enquête sur un mouvement politique positionné à la frontière du clandestin et du public : les Frères musulmans. Cette séance a pour invitée Marie Vannetzel (Sciences Po, CERI), auteure d'une thèse intitulée *La clandestinité ouverte. Réseaux et registres de la mobilisation des Frères musulmans en Egypte (2005-2010)*. Son intervention s'appuie sur son article « A la frontière du Parti : jeux d'inclusion et d'exclusion d'une chercheuse chez les Frères musulmans égyptiens », paru dans la *Revue internationale de politique comparée* (4/2010 (Vol. 17)). Elle a aussi publié dans *Politix* et *Politique africaine*. Son intervention est commentée par Haoues Seniguer, (Sciences Po Lyon, GREMMO), auteur d'une thèse sur la genèse et la reconfiguration de

l'islamisme marocain. Il est l'auteur de « Terrorisme(s), islamisme(s) et violence politique dans le monde musulman contemporain », paru dans *Villes arabes : conflits et protestations*, « L'islamisme en terre d'Islam : réhabiliter le paradigme culturel sans culturalisme ? », dans la *Revue Maghreb-Machrek* et « Les islamismes à l'épreuve du printemps arabe et des urnes : une perspective critique », dans *L'année du Maghreb 2012*.

Marie Vannetzel

Cette intervention, explique Marie Vannetzel, se fonde sur son expérience de recherche sous la période Moubarak, puis durant les périodes révolutionnaire et contre-révolutionnaire. Selon le contexte politique, les conditions d'enquête ont été très différentes. Aujourd'hui, l'organisation frériste est qualifiée de terroriste par le gouvernement, mais lorsque Marie Vannetzel faisait ses recherches de terrain en 2007-2010, bien qu'interdite, elle était cependant tolérée. Cette tolérance dépendait largement de la période, des lieux et du profil des militants. Les dirigeants des Frères, par exemple, étaient tout à fait accessibles : tout le monde savait où les trouver. En revanche, les militants étaient souvent arrêtés pour une quinzaine de jours au moment des campagnes électorales. Cette situation ambiguë faite de clandestinité et d'existence sur la scène publique, Marie Vannetzel la définit comme une « clandestinité ouverte » : le défaut de légalité contraint certaines activités à demeurer secrètes, tandis que d'autres peuvent être publicisées sur la base de la reconnaissance *de facto* dont le mouvement bénéficie dans l'espace public.

Marie Vannetzel raconte l'émergence du mouvement frériste afin d'expliquer cette situation ambivalente. Fondé en 1928 comme une organisation caritative, il devient rapidement un mouvement de masse. Réprimé sous Nasser dans les années 1950, il émerge de nouveau dans les années 1970 sous Sadate, qui permet un retour limité des Frères dans l'espace public, notamment par l'autorisation de publication et l'accès aux campus universitaires et au monde associatif. Dans les années 1980, le mouvement commence à participer aux élections, mais de façon détournée, en présentant des candidats indépendants. L'ambivalence est à la fois politique, sociale et organisationnelle. Sur le plan politique, les Frères musulmans ne font pas partie du jeu politique légal, mais y participent de fait. Sur le plan social, ils sont largement implantés dans le

tissu associatif (ils gèrent des hôpitaux et des écoles), mais cette présence demeure tacite. Enfin, l'organisation frériste est très hiérarchisée et fermée, mais ses frontières sont floues et poreuses et son fonctionnement est décentralisé.

Comment cette situation influe-t-elle sur les conditions d'enquête ? La réponse à cette question, précise Marie Vannetzel, dépend de ce que le chercheur recherche. Dans son cas, le but était de comprendre comment les membres d'une organisation illégale peuvent devenir députés. Ces derniers sont ainsi devenus des sites d'observation privilégiés de la frontière entre l'autorisé et l'illégal, entre le secret et le public, entre l'intérieur et l'extérieur de l'organisation.

Marie Vannetzel présente les aspects concrets de son accès au terrain dans trois circonscriptions du Grand Caire. La première est une banlieue ouvrière au sud de la capitale. Sa codirectrice de thèse, Sarah Ben Néfissa, en avait connu le député, et il fut donc facile de prendre contact avec lui, après avoir trouvé son numéro de téléphone dans l'annuaire de l'élite parlementaire. Dans cette circonscription, Marie a bénéficié d'une grande liberté d'enquête et de la confiance des militants locaux. Son exploration de la circonscription lui a aussi permis de rencontrer des acteurs associatifs qui sans être des Frères sont néanmoins des maillons essentiels de l'implantation de l'organisation frériste dans la société. Marie Vannetzel qualifie ces acteurs intermédiaires de « personnalités associées ».

Le député de la première circonscription a donné à Marie les coordonnées de son collègue député de la circonscription voisine, qui a constitué le deuxième terrain de l'enquête. Il s'agit d'une ville nouvelle fondée à la périphérie du Caire et peuplée de personnes appartenant à la classe moyenne. Le rapport avec le milieu militant sur ce terrain a tout de suite été très fort, grâce à la complicité que la chercheuse a développée avec une militante locale. Mais cette proximité s'est finalement révélée un obstacle : l'inclusion de Marie dans l'intimité de cette militante servait à mieux l'exclure de ses activités publiques, qui pourtant revêtaient davantage d'intérêt pour la recherche. Cette situation soulève la question du genre. On pourrait croire, en effet, que le fait d'être une femme occidentale identifiée comme chrétienne pose des problèmes particuliers avec les Frères musulmans masculins, et que ces problèmes seraient moindres avec les militants eux aussi de sexe féminin. En fait, cela peut parfois être le contraire. À l'exception du cas de cette

militante, il a été plus difficile pour Marie de travailler avec des femmes, celles-ci ont souvent évité les rencontres. Paradoxalement, le rapport avec les hommes était facilité par certains de leurs préjugés à l'égard de l'enquêtrice (naïveté, ingénuité). De manière générale, le genre influe sur la relation d'enquête. Certains sujets de discussion, comme par exemple les relations amoureuses des militants, ne pouvaient être abordés lors des entretiens. Seuls de rares moments de confiance ont permis de traiter de ces questions délicates.

Le dernier terrain était situé dans une circonscription assez riche de la banlieue nord du Caire, où l'agencement entre le secret et le public, le caché et le dévoilé était tout autre. Beaucoup de Frères résidaient en effet dans cette circonscription, mais l'organisation elle-même y était beaucoup moins active et peu visible. Contrairement aux autres députés fréristes étudiés, celui de cette circonscription s'appuyait sur un personnel salarié non-Frère. Il était aisé d'obtenir des rendez-vous, mais la liberté d'enquête était réduite compte tenu de Marie Vannetzel propose quelques remarques méthodologiques et théoriques sur son expérience. Premièrement, elle considère qu'il est essentiel pour le chercheur de considérer son expérience de l'objet comme une donnée à part entière de la recherche. Deuxièmement, elle recommande de procéder à l'étude d'objets très polémiques à partir d'un point d'ancrage décalé, ce qu'elle a fait lorsqu'elle a choisi de se pencher sur la question de la semi-clandestinité des Frères, plutôt que sur celle, sensible, de leur référence à l'islam. Ce décentrement de l'objet permet d'éviter les jugements en termes de succès ou d'échec, qui font l'objet d'un interminable débat depuis les années 1990.

Haoues Seniguer

En réponse à la proposition de « décentrement » de l'objet formulée par Marie Vannetzel, Haoues Seniguer indique qu'il ne faut pas non plus sous-estimer le rôle de l'islam dans les mobilisations d'organisations telles que les Frères musulmans, ne serait-ce que parce que la thématique religieuse irrigue tous leurs discours. Une approche pragmatique du discours, en effet, nous enjoint à penser qu'on ne peut déconnecter celui-ci des pratiques, ne serait-ce que parce qu'il produit des effets concrets.

Haoues Seniguer souligne plusieurs parallèles entre les conditions de recherche en Egypte dont fait état Marie Vannetzel et celles de ses propres recherches au Maroc. Il y a tout d'abord l'enjeu de la confidentialité, qui limite fortement le spectre des questions que le chercheur peut adresser aux enquêtés. Il y a aussi le rôle essentiel des intermédiaires pour établir les contacts sur le terrain. La dépendance à ces intermédiaires a parfois l'inconvénient d'orienter la recherche dans une direction non désirée.

Haoues Seniguer soulève la question de la déontologie du chercheur, qui est selon lui sous-jacente à la réflexion développée par Marie Vannetzel. Peut-on mentir, faut-il mentir, et jusqu'à quel point peut-on le faire ? Si l'on se fonde sur l'éthique de la discussion proposée par Habermas, ces entretiens devraient se réaliser dans la transparence.

Pour conclure, Haoues Seniguer formule quelques questions. Premièrement, sur la situation autoritaire sous le régime de Moubarak et l'inégalité de traitement des Frères par le pouvoir. Ce contexte ne présente-t-il pas un risque méthodologique, en favorisant l'empathie de l'observateur pour les militants en butte à cet autoritarisme ? Et cette empathie n'est-elle pas un obstacle à la neutralité du chercheur ? Deuxièmement, les chercheurs qui travaillent sur une organisation illégale comme celle des Frères musulmans sont-ils importunés par la police ?

Marie Vannetzel

La déontologie du chercheur, affirme Marie Vannetzel, constitue un enjeu dans toute situation d'entretien. Au fond, ce n'est pas si complexe : il s'agit de respecter l'acteur avec qui l'on travaille. Lors d'entretiens avec des Frères musulmans, le chercheur doit prendre des précautions pour éviter d'aborder des questions sur lesquelles la rupture pourrait être irréversible: l'athéisme ou la sexualité, par exemple. Et comme toutes les relations humaines, certains moments sont plus propices que d'autres ; il faut savoir les reconnaître.

Est-ce que travailler sur des acteurs réprimés génère plus d'empathie à leur égard ? Oui, répond Marie Vannetzel, mais celle-ci est un élément méthodologique constitutif des entretiens

compréhensifs. Cette empathie méthodologique est liée au rôle que l'on doit souvent jouer – le « faux moi » que l'on met en scène lors des entretiens – pour arriver à ses fins. La réussite de l'entretien dépend en effet de la capacité du chercheur à adopter une attitude conforme aux attentes des personnes interviewées, quitte à contredire ses propres convictions.

Discussion avec la salle

Mahmoud El Ashmawy, doctorant au CERI, demande aux deux intervenants de quelle manière ils se présentent auprès des acteurs. L'origine étrangère du chercheur n'est-elle pas un obstacle dans la prise de contact ?

En effet, répond Haoues Seniguer, le fait d'être un étranger et de s'intéresser à leur activité soulève des questions chez les acteurs. Pour le chercheur, c'est à la fois un avantage et un inconvénient. On peut être vu comme celui qui va déconstruire les préjugés des Occidentaux, mais aussi comme un espion. Dans tous les cas, mieux vaut ne pas formuler le sujet de sa thèse de manière trop polémique.

Marie Vannetzel raconte que, pour sa part, elle était considérée comme la personne qui allait montrer que les Frères ne sont pas des terroristes. Cette image positive, cependant, ne fonctionne plus depuis la révolution.

Samy Cohen souligne que le problème de la déontologie du chercheur se pose sur tous les types de terrains. Certains sujets sont délicats, et pour cette raison il ne faut pas poser de questions trop directes, de crainte de tout gâcher. Dissimuler le sujet de la thèse, par exemple, est parfois essentiel. Pour autant, cela ne veut pas dire que le chercheur puisse tout se permettre. Certains actes doivent être proscrits, car ils compromettraient l'ensemble de la communauté des chercheurs. Il s'agit par exemple de l'usage d'une fausse identité, de l'enregistrement non-authorized ou du non-respect des règles de l'anonymat des sources.

Marie Vannetzel abonde en ce sens. Le cas des Frères musulmans, à son avis, n'est d'ailleurs spécifique que sur deux aspects. Le premier est l'irréversibilité de la rupture de la relation d'enquête en cas d'erreur du chercheur. Et le second réside dans les gages de moralité que le

chercheur doit donner – en particulier s'il est de sexe féminin. En entretien, la chercheuse doit contrôler sa gestuelle : la façon dont elle s'assied, sa posture, etc. Samy Cohen précise que le problème du contrôle du corps se pose en fait pour tous les milieux où le chercheur est un nouveau venu. Les codes de tenue du monde de la diplomatie, par exemple, peuvent être forts déconcertants au premier abord.

Samia Saadi (Sciences Po, CEE) s'interroge sur la façon dont le chercheur peut concilier le mensonge avec le respect de l'acteur et la préservation d'une véritable relation ? Elle demande aussi aux intervenants s'ils ont fait lire leurs publications aux personnes sur lesquelles ils ont travaillé.

Marie Vannetzel explique que le mensonge – le plus souvent par omission – a pour but de ne pas confronter l'interlocuteur à un fait qui le dérange ou l'offense. Dans cette perspective, cette forme de mensonge vise au respect de l'autre. C'est d'ailleurs, rappelle-t-elle, ce que l'on fait tous les jours lorsque l'on évite d'aborder des sujets qui fâchent. Sur ce point, Jean-François Bayart indique que cette ambivalence correspond à ce qu'on appelait au XVII^e siècle l'« honnête dissimulation ». Cette dissimulation, rappelle-t-il, n'est pas propre au seul chercheur, puisqu'on la retrouve aussi chez l'enquêté.

En ce qui concerne la diffusion des résultats, Marie Vannetzel raconte qu'elle a effectivement distribué sa thèse aux acteurs de son terrain. Ils étaient contents de la recevoir, mais elle n'a pas eu de retour pour l'instant. Haoues Seniguer a lui aussi fait lire ses réflexions à ses acteurs. Certains d'entre eux ne se sont pas reconnus dans les concepts des sciences sociales, tandis que d'autres ont tenté de les intégrer à leur discours.

Nonna Mayer (Sciences Po, CEE) demande à Marie Vannetzel ce qu'elle entend par « entretiens compréhensifs » et combien de refus d'entretien elle a essayés ? A-t-elle parfois eu peur sur son terrain ?

Marie Vannetzel indique qu'elle n'a pas ressenti de crainte particulière liée à ses recherches sur le terrain. Pendant la campagne de 2010, lorsqu'elle faisait des tournées électorales avec les Frères, elle n'avait pas peur car les policiers se tenaient à certaine distance, tacitement négociée. Cet accord implicite s'est cependant graduellement effacé dans le contexte des tensions croissantes de la campagne et c'est alors qu'elle a essayé le plus grand nombre de refus. Les

militants avaient reçu un message clair de la part de la police politique. Les choses sont différentes depuis la révolution. Les repères ont disparu et il est plus difficile de savoir ce que risquent le chercheur et les personnes qui acceptent un entretien.

L'entretien compréhensif, explique-t-elle, est une forme peu directive d'entretien, dans laquelle le guide d'entretien est constitué de quelques points qu'il s'agit d'évoquer avec une catégorie d'acteurs donnée, mais qui consiste surtout à laisser s'exprimer les points de vue et les jugements des acteurs et les questions qui en émergent.